



AVIS

REINSCRIPTION EN DOCTORAT 2021/2022

Il est porté à la connaissance des doctorants inscrits en Centre d'Études Doctorales « Sciences Fondamentales et Appliquées » (CEDoc-SFA), que les réinscriptions pour l'année universitaire 2021/2022 sont ouvertes, selon les modalités et le calendrier ci-dessous.

Modalités :

La réinscription se fera en Trois étapes :

Etape 1 : Une réinscription électronique sur e-tasjil via : <https://e-tasjil.umi.ac.ma> (obligatoire pour mail académique, AMO, Bourse, etc.) ;

Etape 2 : Une réinscription électronique via : <https://fs-umi.ac.ma/ReinscriptionDoc> (importer l'état d'avancement dûment signé et imprimer le reçu) : Les étudiants sont tenus à vérifier et à actualiser leurs données personnelles avec soin ;

Etape 3 : Dépôt du dossier papier au guichet 5 de la Faculté des Sciences de Meknès :

Du 14/10/2021 au 12/11/2021 (délai de rigueur)

Pièces à fournir :

- Le Reçu de la réinscription en ligne dûment signé (voir étape2) ;
- Le Rapport sur l'état d'avancement du projet doctoral visé par le directeur de thèse (**Etat avancement**) ;
- Fiche d'évaluation dûment remplie et signée par le directeur de thèse (**Fiche_Evaluation**): à déposer par le doctorant **ou** par le directeur de thèseⁱ ;
- Attestation de travail pour les fonctionnaires et salariés ;
- Attestation de non travail pour les étudiants ;
- Reçu de la réinscription e-tasjil (voir étape1).

Pour les thèses en collaboration avec des institutions n'appartenant pas à l'Université Moulay Ismail, il est impératif d'ajouter :

- Copie de la convention de codirection ou de cotutelle signée entre les deux institutions partenaires ;
- Rapport sur l'état d'avancement du projet doctoral **commun visé** par le directeur et le codirecteur de thèse

ⁱ La fiche remplie est à importer par le directeur de thèse via : <https://fs-umi.ac.ma/EspaceEnseignant>